

CE DOCUMENT FOURNIT DES ÉLÉMENTS DE PREUVE À L'APPUI DES MOTIONS, RÉSOLUTIONS ET INITIATIVES POLITIQUES PRÉSENTÉES AU COURS DE LA LÉGISLATURE 2022-2023. IL EST DIFFUSÉ AFIN DE FAVORISER LA TRANSPARENCE, LA RESPONSABILITÉ ET UN DIALOGUE PUBLIC ÉCLAIRÉ.

## Bien-être communautaire, sécurité et défense des droits sociaux

### Soutien à la déclaration de la violence conjugale comme épidémie

#### État d'avancement : Motion présentée et adoptée par le conseil

##### Ce qui a été présenté

En 2023, j'ai présenté une motion demandant à la municipalité de Casselman d'appuyer officiellement la déclaration de la violence conjugale comme épidémie, conformément à une résolution précédemment adoptée par la Corporation du comté de Prince Edward.

La motion demandait au conseil d'accuser réception de la correspondance reçue, d'approuver la déclaration et de communiquer officiellement le soutien de Casselman aux principaux décideurs, notamment l'Association des municipalités de l'Ontario, le premier ministre de l'Ontario et les représentants provinciaux et fédéraux concernés.

##### Pourquoi c'était important pour Casselman

La violence conjugale est un problème grave et répandu qui affecte la sécurité, la santé et le bien-être de la communauté, y compris dans les petites municipalités où elle est souvent moins visible. J'estime essentiel que les dirigeants municipaux reconnaissent clairement la réalité de la violence conjugale et fassent entendre leur voix pour plaider en faveur d'une meilleure reconnaissance, de réponses coordonnées et d'une action systémique.

Bien que la prestation de services relève souvent d'autres juridictions, les municipalités jouent un rôle essentiel en matière de sensibilisation, de défense des droits et de communication, en affirmant que la violence sous toutes ses formes est inacceptable. Déclarer la violence conjugale comme une épidémie était une façon de réaffirmer les valeurs de la communauté, de soutenir les victimes et de contribuer aux efforts plus vastes de prévention et de protection.

##### Résultat

Le conseil a voté en faveur de la motion, entérinant ainsi officiellement la déclaration et autorisant la transmission du soutien de Casselman aux intervenants provinciaux et fédéraux. Cette décision place Casselman aux côtés d'autres municipalités qui réclament des mesures plus fermes et une meilleure responsabilisation sur cette question.

##### Ce que ça démontre à propos de mon leadership

Cette initiative reflète une approche de leadership axée sur la sécurité communautaire, la responsabilité sociale et la mobilisation au-delà des frontières municipales. Elle témoigne de mon engagement à m'attaquer aux réalités sociales difficiles, à soutenir l'action collective et à faire en sorte que la voix de Casselman contribue aux efforts plus vastes visant à protéger les résidents et à promouvoir leur bien-être.

# Journée canadienne du port du rouge – Sensibilisation à la santé cardiaque des femmes

## Statut : Motion adoptée

### Ce qui a été présenté

En 2023, j'ai présenté une motion appuyant la reconnaissance officielle par Casselman du 13 février comme Journée canadienne du port du rouge, alignant ainsi la municipalité sur la campagne nationale menée par le Centre canadien de la santé cardiaque des femmes.

Cette motion a été élaborée à la suite d'échanges avec des résidents et des partenaires communautaires qui ont souligné l'importance de sensibiliser la population à la santé cardiaque des femmes et de combler les lacunes persistantes en matière d'éducation, de prévention et de visibilité dans le domaine de la santé.

### Pourquoi c'était important pour Casselman

Les maladies cardiovasculaires demeurent la principale cause de décès chez les femmes au Canada, mais la santé cardiovasculaire des femmes a longtemps été négligée et insuffisamment étudiée. Je suis convaincue que les autorités municipales ont un rôle à jouer pour sensibiliser le public à la santé, notamment en matière de prévention et d'éducation.

La reconnaissance de la Journée canadienne du port du rouge a permis à Casselman de démontrer son soutien à un accès équitable à l'information sur la santé, de s'associer à des partenaires de santé régionaux et nationaux de confiance et de reconnaître publiquement un problème qui touche les résidents de tous les groupes d'âge et de toutes les catégories démographiques.

### Résultat

Le conseil municipal a voté en faveur de la motion, reconnaissant officiellement le 13 février comme la Journée canadienne du port du rouge à Casselman. Cette décision a permis à la municipalité de participer à une initiative nationale de sensibilisation et d'appuyer visiblement les efforts de promotion de la santé communautaire.

### Ce que ça démontre à propos de mon leadership

Cette initiative reflète une approche de leadership qui valorise la promotion proactive de la santé, le partenariat avec des organismes externes et l'utilisation des ressources municipales pour amplifier les enjeux importants pour les résidents. Elle témoigne de mon engagement à soutenir le bien-être de la communauté par une action éclairée, collaborative et inclusive.

# Résolution d'appui au projet de loi 21 – Modification de la Loi sur les soins de longue durée

## État d'avancement : Motion présentée et adoptée par le Conseil

### Ce qui a été présenté

En octobre 2023, j'ai présenté une motion demandant à la municipalité de Casselman d'appuyer officiellement le projet de loi 21, une modification de la Loi sur l'amélioration des soins de longue durée de l'Ontario. Ce projet de loi visait à renforcer les droits des résidents en veillant à ce que les conjoints ne soient pas séparés lors de leur admission en soins de longue durée et puissent continuer à vivre ensemble pendant qu'ils reçoivent des soins.

La motion demandait au Conseil d'approuver la résolution et de communiquer officiellement le soutien de Casselman aux décideurs provinciaux dans le cadre d'un effort de plaidoyer plus large.

### Pourquoi c'était important pour Casselman

À Casselman, comme partout en Ontario, les aînés et leurs familles sont directement touchés par les politiques en matière de soins de longue durée. La séparation des conjoints à un moment de vulnérabilité peut avoir de profondes répercussions émotionnelles et psychologiques, aggravant les difficultés déjà liées au vieillissement, à la maladie et aux changements de soins.

Bien que les soins de longue durée relèvent de la compétence provinciale, j'estimais qu'il était important que la municipalité fasse entendre sa voix pour défendre des politiques empreintes de compassion et centrées sur l'humain, qui reflètent les valeurs et les réalités vécues par nos résidents.

### Résultat

Le conseil a voté en faveur de la motion, approuvant officiellement le soutien de Casselman au projet de loi 21 et ajoutant la voix de la municipalité à un appel provincial en faveur de normes de soins de longue durée plus humaines.

### Ce que ça démontre à propos de mon leadership

Ce document reflète une approche de leadership fondée sur la dignité, l'empathie et la défense des intérêts des citoyens. Il témoigne de mon engagement à faire en sorte que l'administration municipale joue un rôle actif dans les processus décisionnels supérieurs lorsque les politiques provinciales ont une incidence directe sur le bien-être des résidents locaux. Il souligne également l'importance des résolutions municipales comme outil pour promouvoir les valeurs de la communauté et plaider en faveur d'un véritable changement systémique.

## Groupe de travail sur les services 211 et le soutien communautaire

### Statut : Motion rejetée

#### Ce qui a été présenté

En 2023, j'ai présenté une résolution proposant la création d'un groupe de travail local axé sur la promotion des services 211 et le renforcement de la coordination entre les dirigeants municipaux et les fournisseurs de services sociaux communautaires.

Cette proposition s'inspirait des veillées organisées à Casselman pour sensibiliser la population à la violence conjugale et à la nécessité de systèmes de soutien accessibles. J'ai collaboré avec des intervenants communautaires impliqués dans ces initiatives afin de traduire cette sensibilisation en actions municipales concrètes.

Le groupe de travail avait pour objectif de réunir les fournisseurs de services locaux, les organismes communautaires et les représentants municipaux afin d'améliorer la connaissance des ressources existantes, de réduire les lacunes en matière de services et de s'assurer que les résidents sachent vers qui se tourner en cas de crise.

#### Pourquoi c'était important pour Casselman

Le 211 est un point d'accès essentiel pour les résidents qui recherchent de l'aide en matière de logement, de sécurité alimentaire, de santé mentale, de violence conjugale et de soutien en situation de crise. Dans les petites collectivités, ces besoins sont souvent sous-estimés ou considérés comme pouvant être pris en charge de manière informelle.

Je croyais que Casselman avait l'occasion de montrer l'exemple en reconnaissant que les défis sociaux existent même lorsqu'ils ne sont pas toujours visibles, et que les dirigeants municipaux ont un rôle à jouer pour mettre les gens en contact avec les ressources existantes plutôt que de supposer que le problème n'existe pas.

Cette initiative visait la prévention, la dignité et la coordination, et non la création d'une nouvelle bureaucratie.

#### Résultat

Le conseil a voté contre la résolution et a décidé de ne pas donner suite au projet de groupe de travail. La motion n'a pas été ouverte à une collaboration plus large avec les fournisseurs de services locaux, ce qui représente une occasion ratée de renforcer les partenariats et d'offrir un soutien proactif aux résidents confrontés à des situations de crise.

#### Ce que ça démontre à propos de mon leadership

Cette initiative reflète une approche de leadership qui favorise le bien-être de la communauté, l'intervention précoce et l'écoute des intervenants de première ligne. Elle témoigne d'une volonté de proposer des initiatives qui s'attaquent aux réalités difficiles et de plaider en faveur de systèmes qui soutiennent les résidents avant que les crises ne s'aggravent, même lorsque ces efforts rencontrent des résistances.

## Reconnaissance de l'itinérance et défense des droits en matière de logement

Etat d'avancement : La motion a été rejetée ; des actions de sensibilisation et des actions régionales ont été entreprises par la suite.

### Ce qui a été présenté

En 2023, j'ai présenté une résolution reconnaissant la présence de l'itinérance et de l'insécurité du logement à Casselman et appelant à une plus grande sensibilisation, coordination et soutien pour les résidents touchés.

Cette motion s'inspirait des réalités vécues directement par les résidents et les jeunes en situation d'instabilité résidentielle, une situation qui n'apparaissait pas dans les données municipales traditionnelles. J'ai soulevé la question ouvertement au conseil municipal afin de susciter le débat et une prise de responsabilité collective.

### Pourquoi c'était important pour Casselman

À l'époque, le problème des sans-abri était souvent minimisé, considéré comme inexistant localement. Je pensais que cela reflétait un décalage entre la perception et la réalité, et soulignait comment la précarité du logement pouvait rester invisible dans les petites communautés, notamment à travers le recours à l'hébergement d'urgence, aux arrangements informels et aux déplacements temporaires.

Reconnaitre l'itinérance est une première étape essentielle pour la combattre. Sans cette reconnaissance, les municipalités ne peuvent ni planifier, ni nouer de partenariats, ni défendre efficacement les intérêts des résidents. Pour Casselman, il s'agissait de s'assurer que les personnes vulnérables ne soient pas oubliées simplement parce que leur situation était moins visible.

### Résultat

Le conseil a voté contre la résolution, estimant que l'itinérance n'était pas un problème à Casselman. Bien que la motion n'ait pas été adoptée, elle a marqué un tournant dans mon mandat. Elle a mis en lumière le manque de données et de sensibilisation locales concernant la précarité du logement et a renforcé la nécessité d'une collaboration régionale plus étroite.

Suite à cela, j'ai rejoint le comité régional sur le logement et l'itinérance et j'ai commencé à plaider activement pour des solutions, notamment des partenariats avec des organisations comme Habitat pour l'humanité, afin de garantir que Casselman soit inclus dans les futures initiatives et efforts de planification en matière de logement.

### Ce que ça démontre à propos de mon leadership

Cette initiative témoigne d'une approche de leadership fondée sur l'écoute des expériences vécues, la mise en lumière des vérités parfois dérangeantes et la réponse par l'action plutôt que par le silence. Même le rejet d'une motion a suscité un engagement plus profond, un apprentissage continu et un plaidoyer soutenu afin que Casselman ne soit pas laissée pour compte dans les solutions de logement régionales.

## Reconnaissance des bénévoles et participation démocratique

**État d'avancement : Les motions initiales ont été rejetées ; la politique a été mise en œuvre ultérieurement.**

### Ce qui a été présenté

Tout au long de l'année 2023, j'ai présenté plusieurs motions et propositions visant à renforcer la reconnaissance des bénévoles et le soutien à la participation citoyenne au sein de la municipalité. Ces initiatives ont été inspirées par de nombreuses discussions de porte-à-porte menées durant ma campagne, au cours desquelles des résidents ont maintes fois exprimé leur sentiment d'être invisibles, sous-estimés et déconnectés des processus décisionnels municipaux, malgré leur contribution à la vie communautaire.

Mes propositions visaient à créer des mécanismes plus clairs et cohérents pour reconnaître les contributions bénévoles et pour signaler que la participation citoyenne est valorisée et encouragée à Casselman.

### Pourquoi c'était important pour Casselman

Les bénévoles sont au cœur de la vie communautaire à Casselman. Qu'il s'agisse d'événements locaux, d'organismes de services ou de gestes d'entraide informels, les résidents donnent régulièrement de leur temps et de leur énergie pour se soutenir mutuellement.

J'étais convaincu que ne pas reconnaître cette contribution risquait d'affaiblir l'engagement communautaire et de décourager la participation. Une municipalité qui valorise la démocratie se doit de reconnaître et de soutenir activement les personnes qui rendent la vie communautaire possible, et non de considérer leur contribution comme acquise.

Renforcer la reconnaissance des bénévoles visait également à rétablir la confiance et à lutter contre l'apathie civique en montrant aux résidents que leur implication compte.

### Résultat

Bien que les motions relatives à la reconnaissance des bénévoles n'aient pas été approuvées à l'époque, les questions qu'elles soulevaient ont nécessité des travaux administratifs supplémentaires. Plus tard en 2023, la municipalité a adopté une politique de reconnaissance communautaire, établissant un cadre officiel pour souligner le bénévolat, le leadership et la contribution à la communauté des résidents.

Ce résultat a permis de faire passer les efforts de reconnaissance de gestes ponctuels à un processus cohérent et transparent, fondé sur l'équité et l'inclusion.

### Ce que ça démontre à propos de mon leadership

Cette initiative témoigne d'une approche de leadership axée sur le respect des contributions communautaires, la participation démocratique et la persévérance. Même lorsque les propositions initiales n'ont pas été retenues, j'ai continué à défendre le principe fondamental selon lequel les résidents qui s'investissent dans leur communauté méritent une reconnaissance significative.

Cela témoigne d'un engagement à écouter les résidents, à traduire leurs préoccupations en discussions politiques et à rester concentré sur un changement culturel à long terme au sein de la gouvernance municipale.

## **MUNICIPALITÉ DE CASSELMAN MUNICIPALITÉ**

751, RUE SAINT-JEAN,  
CASSELMAN (ONTARIO) K0A 1M0  
[www.casselman.ca](http://www.casselman.ca)



[WWW.CASSELMANSTRONG.COM](http://WWW.CASSELMANSTRONG.COM)



GLAOIE@CASSELMAN.CA



GENEVIEVE LAJOIE  
MAIRE/MAIRESSA

613-764-3139 POSTE 204